

Reçu le : 19-05-2024

Publié le 22-12-2024

Français de spécialité et Français sur objectif spécifique : entre ressemblance et dissemblance, quelle démarche en situation FOS ?

Specialized French and French for Specific Purposes: Between Similarity and Dissimilarity, What Approach in FSP Context?

Houaria DIALLA , Soraya BELKHITHER

¹Université d'Oran 2 Mohammed Ben Ahmed, Laboratoire LADICIL, ALgérie, diallahouaria@gmail.com

²Université d'Oran 2 Mohammed Ben Ahmed, Laboratoire LOAPAL, ALgérie, sbelkhiter@yahoo.fr

Résumé

En didactique, le Français se désigne par différentes appellations telles que langue étrangère, Français sur objectifs spécifique ou Français de spécialité, il est crucial de distinguer entre ces formes d'enseignement-apprentissage surtout quand on s'inscrit dans une posture de chercheur et encore plus dans celle de l'enseignant qui aura à suivre voire concevoir des programmes adaptés. Dans le présent article, qui s'inscrit dans le cadre de notre thèse « le français en contexte : pour une didactique du FOS », nous avons mis la lumière sur le programme d'enseignement dans le cas du français sur objectifs spécifiques en le distinguant du français de spécialité qui est son principal homologue. Ces deux notions sont souvent confondues et la confusion s'étend jusqu'à la méthodologie à adopter ce qui dessert, de facto, l'apprentissage. Pour dissiper ces confusions, nous avons, dans un premier temps défini le français de spécialité, ensuite, nous avons mis l'accent sur le Français sur objectifs spécifiques en insistant sur la méthodologie à adopter et enfin, nous avons conclu, en établissant la distinction entre français sur objectifs spécifiques et français de spécialité. Le présent article vise à fournir aux enseignants confrontés à une situation d'enseignement du français sur objectifs spécifiques, les acquis méthodologiques nécessaires afin de choisir le programme d'enseignement adéquat en évitant toutes formes de confusions. Des résultats obtenus à partir d'une enquête empirique tentent d'éclaircir ces confusions.

Mots-clés : Français sur objectifs spécifiques, français de spécialité, contenus d'enseignement, didactique du FOS , enseignement/apprentissage du FOS,

Abstract

In didactics, French is referred to by various terms such as "foreign language", "French for specific purposes" or "French for special purposes", and it is crucial to distinguish between these forms of teaching and learning, especially for researchers and even more so for teachers who will need to follow or even design tailored programs. In this article, which is part of our thesis "French in context: towards a didactics of FOS", we shed light on the teaching program in the case of French for specific purposes by distinguishing it from French for special purposes, which is its main counterpart. These two concepts are often confused, extending to the methodology to be adopted, which ultimately undermines learning. To dispel these confusions, we first defined French for special purposes, then we emphasized French for specific purposes by highlighting the methodology to be adopted, and finally, we concluded

by establishing the distinction between French for specific purposes and French for special purposes. This article aims to provide teachers faced with teaching French for specific purposes with the necessary methodological skills to choose the appropriate teaching program and avoid any confusion. Results obtained from an empirical investigation attempt to clarify these confusions.

Keywords : French for Specific Purposes, French for Special Purposes, programs, didactics of FOS, teaching/learning

Introduction

Le français sur objectifs spécifiques est souvent confondu avec son principal homologue, le français de spécialité. Parfois à raison et souvent à tort. Pour l'opinion générale, la distinction n'a pas lieu d'être. Néanmoins la justesse académique et méthodologique nous impose de faire la différence ne serait-ce que pour apporter une réponse méthodologique adaptée aux enseignants et éviter la confusion qu'elle soit épistémologique ou méthodologique. En effet, enseigner dans une optique de français sur objectif spécifique (désormais FOS) ou celle d'un français de spécialité (désormais FS) sous-tend une réponse à des demandes et besoins différents et par analogie une démarche d'enseignement différente. Nous tenterons ainsi à travers cet article d'apporter les prémices d'une réponse à l'interrogation suivante :

Quelle est la différence entre français de spécialité et français sur objectifs spécifiques et par conséquent quelle démarche méthodologique adopter en situation FOS ?

Pour plus de clarté, il nous a paru pertinent d'établir le plan suivant :

- Aborder dans un premier temps, le FS car chronologique il précède le FOS qui lui vient après
- S'en suit, la majeure partie de l'article, le FOS, plus qu'un glossaire qui énumère des définitions, il est question dans cette partie de comprendre les spécificités du FOS et quelle est la démarche méthodologique adoptée;
- Enfin, à la lumière des définitions faites en amont, nous tenterons d'apporter les différences et les ressemblances entre FOS et FS à travers une conclusion aux allures de comparaison.

1. Français de spécialité : conditions d'émergence et spectre d'investigation.

Plusieurs définitions du FS sont offertes en faisant la littérature sur la question. Le FS succède au français scientifique et technique (FST). Ce dernier entendait, en son temps, répondre à des aspirations d'ordre politique. En effet, le FST s'inscrivait dans la volonté de concurrencer l'anglais qui prenait de l'ampleur et particulièrement dans les domaines dits techniques. Ce qui nourrit le plus notre réflexion, c'est qu'à travers cette terminologie, le FST met l'accent sur un français propre à un domaine par opposition au français général. Ce modèle a atteint ses limites rapidement car il avait une approche qui se basait que sur le vocabulaire, l'apprentissage d'un glossaire, ne répondant ainsi qu'à une partie des besoins des apprenants. Face à ce manque, le FS reprendra ainsi le relais.

Mangiante et Parpette proposent une définition du FS qui sert le mieux la problématique posée en amont car la lumière est mise sur la méthodologie. Pour eux le FS apporte un enseignement adapté à des apprenants précis c'est-à-dire qui sont en quête d'un apprentissage

du français qui répond soit à un objectif professionnel ou universitaire. L'accent sera mis sur un domaine professionnel par exemple la médecine et non une spécialité précise comme la neurochirurgie spinale, l'ambition affichée étant que l'offre précède le public. Le terme « offre » n'est pas anodin car dans le cadre du FS, il est important de souligner que le programme est établi en fonction d'un besoin exprimé en société et influencé par des facteurs souvent d'ordre économiques ou technologique. Dans la logique FS, si l'intelligence artificielle prend de l'ampleur, des programmes d'apprentissage d'un français référant à ce domaine seront pensés voire conçus. Les apprenants viendront ainsi suivre à un programme qui les précèdent. Jean Marc Mangiante résume cette réflexion comme suit :

« Si l'objet de la démarche porte sur une spécialité, un domaine professionnel particulier, recouvrant l'ensemble des situations de communication spécialisée propre à une discipline ou à une profession sans connaissance préalable d'un public spécifique auquel s'adresserait un programme de formation linguistique, nous pouvons alors parler de didactique du français de spécialité » (J-M. MANGIANTE, 2006, p.137)

Projeter cette définition revient à dire qu'enseigner le français médical au sein de l'institut français par exemple relève du FS. Qu'en est-il alors du FOS ?

2. Fos : éclairage théorique et point méthodologique

Le français sur objectif spécifique vient répondre aux besoins exprimés par un public spécialisé qui cherche à atteindre des objectifs précis en un temps souvent record. Toutes les définitions, à l'instar de celle de Jean-Pierre Cuq, convergent vers ce sens: « le FOS se caractérise par deux paramètres essentiels : des objectifs d'apprentissage très précis et des délais de mise en œuvre limités (quelques mois plutôt que quelques années) » (J-P Cuq, 2003, p.110)

Le FOS, plus intensif, s'oppose ainsi au traditionnel enseignement dit général et extensif car il s'étend dans la durée avec un objectif général qui est moins pointu à l'instar des élèves au lycée qui ont un parcours de trois années d'apprentissage avec un objectif plus général.

De part cette courte durée d'apprentissage, l'objectif du FOS n'est pas d'amener à une maîtrise exhaustive de la langue française mais bien au développement de compétences nécessaires pour agir en situations de communication cibles, les propos de Jean Pierre Cuq à ce sujet, l'atteste : « l'objectif de la formation linguistique n'est pas la maîtrise de la langue en soi mais l'accès à des savoir-faire langagiers dans des situations dument identifiées de communication professionnelles ou académiques » (ibid, pp. 109, 110)

Il est ainsi plus question d'identifier les situations de communications cibles auxquelles un public d'apprenant bien précis aura à faire et de mettre en œuvre une démarche pédagogique adéquate pour combler ces besoins.

Cette démarche FOS peut prendre deux différentes formes comme le souligne Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette, soit la démarche s'insère dans une logique de l'offre ou celle de la demande.

2.1 Le FOS au service d'une demande

Jean-Marc Mangiante explique que cette demande peut être « précise, floue ou même absente » (J-M. Mangiante, 2006, p. 140). En effet, une demande de formation en FOS peut être exprimée clairement par des apprenants qui font partis d'un organisme type comme les écoles privées ou cette demande peut être faite par l'intermédiaire d'une institution ou une entreprise alors que la parole du principal acteur à savoir l'apprenant est absente. Dans ce cas de figure, la demande est moins précise.

Pour résumer, dans une démarche FOS qui répond à une demande, le public d'apprenant précède le programme, ce dernier étant construit après une minutieuse analyse des besoins précis et clairs des apprenants.

2.2 Le FOS au profit de l'offre

Cette logique est plus commerciale d'où le terme au profit, en terme de méthode d'élaboration de programme, elle échappe au spectre du FOS. Elle est instaurée au début des années 90 par le CNED, centre national d'enseignement à distance. Ce dernier a lancé des cours de français spécialisé à l'instar des français des affaires qui connaissait un succès retentissant à l'époque.

La logique de l'offre en FOS anticipe les besoins du public selon des facteurs économiques ou sociaux et propose des programmes en conséquence sans réelle prise en considération des besoins qu'exprimeront les apprenants en question. Dans ce cas de figure, les programmes sont spéculatifs car ils font des hypothèses sur les potentiels besoins en vogue.

Dans cette optique, le FOS devient plus unificateur et global car il s'intéressera plus à une discipline ou une profession, d'où la profusion d'ouvrage sur les spécialités durant les années 90, français du tourisme, français de l'hôtellerie ... etc.

Par conséquent, lors d'une démarche FOS qui suit la logique de l'offre, le programme précède le public qui vient s'inscrire par intérêt à une thématique donnée. On est ainsi ici en présence d'un enseignement qui tend vers le FS et non le FOS

La place octroyée au public étant conséquente dans une démarche FOS, il nous paraît pertinent de faire un zoom sur l'apprenant FOS qui diffère sur tant de point d'un apprenant de langue lambda, cela servira notre objectif en nous permettant d'enrichir la distinction en FOS et FS.

2.3 L'apprenant et le FOS

Les publics qui s'inscrivent dans une démarche FOS sont dans la majorité des cas des adultes, issus de milieux universitaires ou professionnels et dans d'autres cas il peut être question d'émigrés. Leurs ambitions se limitent à la connaissance d'une facette bien précise de la langue française et non le français général.

D. Lehmann dresse d'eux un portrait complet : « ces publics se caractérisent à la fois par leur très grande diversité, par le fait qu'ils ont des besoins précis en matière de capacités langagières visées, et qu'ils disposent de peu de temps pour atteindre les objectifs que ces besoins permettent de définir. ». (J-J. Richer, 2008, p. 21).

Ces publics, au-delà d'avoir des objectifs orientés vers un agir professionnel propre à un domaine bien précis, peuvent être animés par un souci de rentabilité lorsque la formation est payante.

En effet, ce détail a toute son importance de par son incidence sur la motivation de l'apprenant qui est un facteur décisif dans l'apprentissage, il en va ainsi de la responsabilité de l'enseignant de satisfaire les attentes de son public dans un laps de temps souvent très court, comme les propos de Jean Jacques Richer l'attestent :

« Ces apprenants de plus visent une rentabilité de la formation, un retour significatif sur investissement en formation (d'où des exigences sur la qualité de la formation proposée) et présentent une forte motivation professionnelle et/ou sociale. » (idem)

A la lumière de ces précisions, il est pertinent de répondre à la question : quel programme pour ce public ?

3. Les programmes FOS selon Mangiante et Parpette

La démarche FOS est par définition, destinée à des publics précis avec des objectifs spécifiques, par conséquent les programmes sont considérés comme peu rentable par les maisons d'édition et connaissent peu de productions. Cette politique d'édition oblige l'enseignant, dans certains cas, à les élaborer lui-même, il devient ainsi enseignant-concepteur.

Le point de départ d'un programme FOS est l'analyse des différents besoins exprimés par un public cible en vue d'atteindre un objectif précis, cela induit inévitablement une démarche personnalisée.

Dans l'optique d'un FOS élaboré selon une demande précise, l'enseignant concepteur élabore un programme calqué sur les besoins singuliers exprimés par un public d'apprenants spécialisés afin d'atteindre une compétence universitaire ou professionnelle cible, il est ainsi fait sur mesure.

Jean Pierre Cup parle de « forme idéale » du FOS, et Jean-Marc Mangiante la qualifie par « du cas par cas », ainsi chaque programme FOS, répondant à une demande, est dans l'absolu unique car les demandes exprimées sont rarement identiques, les propos de Jean Pierre Cuq résume cette réflexion :

« Chaque demande de formation implique la construction d'un programme spécifique en fonction de l'analyse des besoins menée pour le public concerné. Cela suppose que le public apprenant ait un objectif professionnel ou universitaire très clair, et que l'on puisse définir précisément à quelles situations il doit être préparé » (J-P. Cuq, 2003, p. 110)

Il existe une démarche type d'élaboration de programme FOS qui l'emporte et c'est celle de Mangiante et Parpette qu'ils ont théorisé dans leur ouvrage « Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours » en 2004.

Les propos de Jean-Pierre Cuq résument l'ensemble de cette démarche didactique en quelques lignes, même s'il en occulte quelques-unes par soucis de clarté, sa réflexion reste un préambule intéressant pour détailler par la suite :

« La première étape consiste à procéder à l'analyse des besoins, c'est-à-dire à recenser les situations de communications cibles et les discours qu'elles comportent. C'est cette analyse qui sert de référence à la construction du programme d'enseignement. Celui-ci repose sur la collecte de données langagières authentiques, sélectionnées, traitées et transformées en support de formation linguistique » (idem)

3.1 Première étape : identification de la demande

Face à une demande de formation, l'enseignant est confronté aux besoins exprimés par un public, ces besoins ne sont pas seulement de nature linguistique mais également des besoins communicatifs et parfois culturels, ils se répartissent en besoins subjectifs et d'autres objectifs.

Avant même l'analyse des besoins, l'enseignant doit s'assurer d'être en présence d'une situation d'apprentissage qui fait appel à une démarche FOS, et non FS, d'où l'importance d'une étude de la demande et de ses caractéristiques. Cette demande doit répondre à deux critères celui d'un objectif clairement identifiable et de l'urgence d'atteindre ce dernier, dans le cas contraire un enseignement de FS serait plus adéquat.

Une fois la demande inscrite dans le cadre du FOS, l'enseignant passe à la seconde étape de l'élaboration de son programme à savoir l'analyse des besoins.

3.2 Deuxième étape : L'analyse des besoins

Un besoin est paradoxalement un manque à satisfaire. Par conséquent, qui dit besoins dit surtout objectifs à atteindre et le chemin qui lie ces deux pôles réside dans les stratégies d'enseignement adéquate à adopter. Les stratégies d'enseignement sont ainsi corrélées au temps donné, elles sont orientées vers les situations de communications auxquelles l'apprenant sera confronté ultérieurement, pour des étudiants par exemple l'objectif sera de les préparer à acquérir les compétences académiques liées aux situations universitaires.

Les objectifs convoités par le public FOS sont orientés vers un agir professionnel ou universitaire dans des situations de communications cibles. Par conséquent, les besoins des apprenants sont à trouver dans ces situations de communication, l'enseignant-concepteur puise dans ces dernières ce dont son public a besoin.

Concrètement, les situations de communications auxquelles l'apprenant est amené à agir seront recensées et analysées pour pouvoir dégager les natures des discours mis en œuvre et les compétences investies.

Mangiante et Parpette donnent des approches possibles avec des questions que l'enseignant concepteur se posera :

« A quelles utilisations du français l'apprenant sera-t-il confronté au moment de son activité professionnelle ou universitaire ? » (J-M. Mangiante et Ch. Parpette, 2004, p. 22)

Quelles situations de communications faut-il prévoir par rapport à l'objectif assigné à la formation ? En interaction orale ? Avec quels interlocuteurs ? En lecture ou en écriture ?

Ces questions, loin d'être fortuites, touchent aux quatre compétences de base. Ces dernières sont classées et présentées selon la nature de l'objectif de l'apprenant. Ainsi, un guide touristique qui souhaiterait présenter des endroits à des touristes, aura des besoins plus orientés vers la production orale qu'écrite.

Ainsi, à travers cette analyse, le concepteur du programme FOS relève les besoins d'ordre langagier, c'est-à-dire les besoins purement linguistiques nécessaires pour que l'apprenant atteigne ses Objectifs. Néanmoins, Mangiante et Parpette mettent l'accent sur les besoins d'ordre culturels.

Les besoins culturels sont qualifiés comme « des évidences cachées » souvent non explicitées pourtant la culture de la langue cible est importante dans les institutions car elle régit les relations entre individus sur le plan comportemental et langagier. En effet, la culture d'entreprise fait que certaines situations en apparence normale dans une société donnée peuvent être déplacées dans une autre. L'apprenant doit ainsi maîtriser ces subtilités pour s'intégrer dans les situations de communication convoitées.

« Il serait imprudent de supposer d'emblée que les relations sont exactement les mêmes dans un autre pays. Et pour un apprenant non-francophone, la compréhension d'une conversation professionnelle de ce type risque de ne pas être complète s'il ne sait pas l'interpréter par rapport à la culture qui l'a sous-tend » (Ibid, pp.23, 24)

Ainsi pour relever ces informations d'ordre culturel, l'enseignant-concepteur se posera des questions du type : quelles sont les informations sur le contexte institutionnel ou social à connaître ? Quelles sont les différences culturelles visibles ?

Cette analyse des besoins tant langagiers que culturels est par essence évolutive, non achevée, elle change au fil de la formation.

Si le contact est possible avec les apprenants avant d'établir le programme, ces derniers peuvent apporter les connaissances qu'ils ont de ces situations cibles même en langue maternelle à travers des questionnaires car l'objectif est seulement de recenser leurs besoins, de définir ce qu'ils attendent de la formation. Ces questionnaires ont deux objectifs : déterminer les connaissances des apprenants sur le sujet et les habitudes d'apprentissage de ceux qui ont déjà appris une langue étrangère.

Pour donner une application de ces préceptes théoriques, Mangiante et Parpette donnent différents exemples à l'instar des étudiants universitaires qui suivent des études non linguistiques mais qui souhaitent renforcer leur français pour mieux saisir leurs études.

L'analyse des besoins s'appuie dans un premier temps sur leur parcours scolaire (discipline étudiée, autres langues apprises) pour savoir si leur apprentissage sert ou dessert les compétences nécessaires à leur parcours universitaire, il s'agit aussi pour l'enseignant de déterminer les carences linguistiques des apprenants pour accéder au domaine en question et de déterminer leurs besoins en français par rapport à une démarche FOS.

Le questionnaire est structuré sur trois grands axes, le parcours antérieur de l'étudiant et sa relation avec la langue française, des questions qui sont orientées vers le parcours universitaire et d'autres vers le projet professionnel ou personnel. Ce questionnaire permettra à l'enseignant concepteur de connaître le passé pédagogique et ambitions futures de ses apprenants afin de cerner leurs niveaux et besoins.

L'analyse des besoins oriente la collecte de données en faisant un tri dans les situations de communication, cette analyse donne des informations primaires mais il reste nécessaire de les aborder d'un point de vue didactique et de définir ces informations en terme de situation de communications, d'activité langagières, d'attitude des locuteurs.

3.3 Troisième étape : Collecte des données

Pour recueillir des données, internet constitue une source inépuisable, mais dans le cadre du FOS un contact avec les situations de communications cibles s'avère souvent nécessaire en raison de la singularité et l'authenticité de ces situations.

La collecte des données vient compléter l'analyse des besoins en apportant la matière première à l'élaboration des programmes. En effet, lors de l'analyse des besoins le concepteur fait un inventaire hypothétique des objectifs à atteindre d'où le besoin de faire une enquête de terrain. Cette dernière se fait par le biais d'un réel investissement de la part de l'enseignant-concepteur qui peut être amené à prendre rendez-vous avec les acteurs concernés, à faire des entretiens, des interviews ou autres. Cette étape a deux principales fonctions.

Dans un premier temps elle sert à informer le concepteur. En effet, le concepteur des programmes FOS se trouve généralement face à un domaine qu'il méconnaît avec des demandes particulières et les situations de communications qui lui sont propres. Ainsi, il ne peut se fier à ses connaissances aléatoires. D'où la nécessité de se confronter à un travail de terrain avec des données précises, la collecte de données a ainsi pour premier rôle d'informer l'enseignant concepteur sur les spécificités du domaine étudié comme le souligne Mangiante et Parpette : « la première fonction de la collecte des données est donc d'informer l'enseignant-concepteur sur le domaine à traiter, ses acteurs, ses situations, les informations et les discours qui y circulent » (Ibid, p.47)

Dans un second temps, les données collectées sont un support pédagogique. En effet, l'apprentissage se fait à travers des documents dits authentiques. Par conséquent, cette collecte de données revêt une « dimension didactique » car elle approvisionne le programme par des supports.

Comme expliqué plus haut, la nature du contenu d'enseignement n'est pas que d'ordre linguistique mais également de nature culturelle, ces données implicites ne se collectent pas de la même façon. Mangiante et Parpette se questionnent sur la façon de procéder en proposant l'interview avec les acteurs des situations de communications comme la meilleure option possible.

Cet intérêt porté à la culture en FOS est nécessaire car il sert à présenter aux apprenants la culture d'entreprise par exemple qui n'est pas toujours stéréotypée et qui peut

être informelle et authentique (discussion entre cadre et employé, conversation hors du cadre de travail)

Au terme de cette collecte, on distingue deux types de données, existantes et celles sollicitées par le concepteur au cours d'interview par exemple. Une fois les données collectées, place à l'analyse.

3.4 Quatrième étape : L'analyse des données et l'élaboration didactique

Lors de cette phase, l'enseignant concepteur fera le lien entre les deux précédentes étapes, à savoir l'analyse des besoins et la collecte de données. En effet, des hypothèses sont faites sur les potentielles situations de communications avec des données partielles et ensuite, des données réelles seront collectées.

Par conséquent, lors de l'analyse des données et de l'élaboration didactique, les hypothèses faites seront confirmées ou infirmées par le biais des données collectées.

Pour simplifier, l'analyse des données est un décryptage des données collectées précédemment, car elle va étudier les caractéristiques discursives pour orienter l'enseignant dans la manière à dispenser un contenu d'enseignement.

En effet, Mangiante et Parpette expliquent qu'une fois les données en main, il reste à l'enseignant à délimiter la nature de contenu à dispenser et la forme que prendront les activités : « la réflexion sur la construction des activités de classe comporte deux éléments : quoi enseigner, quels apprentissages viser, mais aussi et surtout comment envisager ces activités » (J-M. Mangiante et Ch. Parpette, op. cit, p. 78)

L'élaboration des activités est l'aboutissement de la démarche et sans une mise en place pensée et réfléchie cette démarche perd de son utilité. C'est là que réside un point en commun entre FOS et FLE (français langue étrangère), en effet si la collecte de données fait la différence au niveau du contenu d'enseignement, au niveau de la forme et des types de tâches proposées, on s'inscrit dans la lignée du FLE car il n'est pas question d'innover avec des tâches inédites mais simplement puiser dans des activités qui répondent à la perspective actionnelle du type jeux de rôle.

Pour orienter les concepteurs et les enseignants du FOS lors de l'élaboration des activités pédagogiques, Mangiante et Parpette prodiguent les préceptes méthodologiques suivants :

Les activités proposées doivent développer des formes de travail très participatives, s'inscrivant dans l'esprit de l'approche actionnelle, elles favorisent la pratique chez les apprenants et un effacement de l'enseignant. Elles sont également sensées créer le plus possible une communication réelle et authentique. Et enfin, les activités proposées vont combiner le travail collectif avec le travail individuel

4. FOS et FS : faux amis ?

La première distinction entre FOS et FS qui découle du cheminement intellectuel fait en amont est que dans le cas du FOS, le public précède le programme, il est la source de sa genèse et, en théorie, il y aurait autant de programmes que de publics FOS. Les programmes devraient ainsi être fait au cas par cas, du sur mesure. Le FS quant à lui propose un

programme d'enseignement apprentissage d'un français propre à un domaine auquel le public d'apprenant vient se greffer par la suite. Par définition, un programme de FS sera moins « unique » qu'un programme FOS, le FOS est pour le FS, ce que la haute couture est pour la fast-fashion, sans jugement, ils opèrent simplement au sein de la même industrie mais pas au près du même public.

Passé cette première distinction, il en reste d'autres que Fatima Chnane-Davin et Jean-Pierre Cuq abordent dans l'article « FOS – FLS : des relations en trompe l'œil ? » (F. Chnane-Davin et J-P. Cuq, 2009, p. 73 à 86) mais en faisant le parallèle entre FOS et français langue de scolarisation (FLS). Le présent article ne porte pas sur le FLS néanmoins nous souhaitons reprendre et interroger certaines dichotomies et schémas de pensées pour répondre à la problématique que pose le présent essai, qui tente d'énumérer les ressemblances et dissemblances entre ces deux concepts. Par souci de clarté, un tableau est plus pertinent pour exprimer une dualité

Ressemblance entre FOS et FS	Dissemblance FOS et FS
<p>L'apprentissage d'une langue répond à une utilité, la subtilité c'est qu'à l'inverse de l'apprentissage d'une langue générale, le FOS et FS visent une situation cible qui par définition exclut les autres. L'apprentissage en FOS et FS peut ainsi être qualifié de fonctionnel, il est fait en fonction de cette situation cible pour y être opérationnel, pour R. Galisson et D. Coste (1976) l'idée est « de se servir d'une langue (étrangère) comme un outil. En termes d'apprentissage, ce que ces utilisateurs ont à maîtriser, c'est avant tout ce qui leur permettra de fonctionner dans la situation qu'ils visent » (Fatima Chnane-Davin et Jean-Pierre Cuq, 2009, p.77)</p> <p>Second point en commun, en situation d'apprentissage FOS ou FS, l'accent est mis sur la spécificité de l'objectif qui se veut plus précis en FOS qu'en FS mais n'en demeure pas moins plus spécifique que lors d'un apprentissage général</p> <p>Enfin, l'apprentissage du FS et du FOS répond à une urgence et sera par définition intensif et non extensif.</p>	<p>La première différence est d'ordre méthodologique, en terme d'élaboration de programme, la démarche en FOS est plus détaillée et changeante que celle adoptée en FS. Ainsi trouver un manuel FS est plus récurrent que d'en trouver un pour le FOS.</p> <p>Logique d'offre vs logique de demande :</p> <p>Le FOS s'inscrit dans une logique de demande, cette dernière sera à l'origine de l'élaboration du programme. Le FS à l'inverse offre un programme auquel l'apprenant va s'identifier. La nuance est bien démontrée par Mangiante et Parpette qui vont jusqu'à établir le parallèle avec une logique commerciale ou le FS tend à être rentable</p> <p>Motivation et objectif :</p> <p>Dans l'apprentissage du FS, l'objectif de l'apprenant à travers cette démarche n'est pas d'atteindre une promotion professionnelle mais souvent par intérêt à une thématique sans forcément des motivations professionnelles ou universitaires, les propos de Jean-Pierre Cuq à ce sujet l'attestent : « Elle l'est également parce que nombre de candidats à une formation de ce type ne sont pas motivés par des besoins professionnels avérés mais par un intérêt</p>

	<p>thématique » (J-P. Cuq, 2003, p. 110)</p> <p>Le FOS lui induit une intention précise et un investissement de surcroît plus important, c'est le cas notamment du salarié en entreprise qui suit apprend la langue pour réussir une mission précise et être promu par la suite la motivation dans ce cas peut être plus importante.</p>
--	--

FS et FOS sont en apparence similaires mais le présent article démontre les nuances qui existent. Nuances qu'il est nécessaire de défaire quand on est enseignant de FLE. Cette distinction permet, comme vu en amont, de bien cerner la demande exprimée par les apprenants et d'offrir la réponse adéquate. Dans l'optique d'appuyer notre argumentaire, une étude est menée dans le cadre de la thèse. Les résultats qui suivent s'inscrivent dans la continuité de l'article et permettent de répondre à la problématique posée au départ.

5. Enquête :

5.1 Objectif : L'objectif du questionnaire est de répondre à la problématique posée en début d'article. Il vise ainsi à déterminer si les enseignants de français sont à même de faire la distinction entre le français de spécialité et le français sur objectif spécifique et de préciser par la suite s'ils sont au point par rapport à la démarche d'élaboration d'un programme FOS.

5.2 Méthode : Le questionnaire est ainsi organisé en deux grandes parties. La première partie porte sur la distinction entre FOS et FS. La seconde partie tend quant à elle d'énumérer les étapes d'élaboration d'un programme FOS.

- Questionnaire :

En amont du questionnaire qui est anonymes les enseignants sont invités à cocher une seule réponse à l'exception d'une question. Les questions suivent un ordre qui répond à une logique d'entonnoir, pour aller du général au particulier.

1- L'enseignement du français au lycée pendant trois ans en vue de l'obtention du bac scientifique renvoie à enseignement/apprentissage du FOS

Pas du tout d'accord Pas d'accord D'accord Tout à fait d'accord

2- Les étapes d'élaboration d'un programme FOS sont identiques à celles du FS

Pas du tout d'accord Pas d'accord D'accord Tout à fait d'accord

3- Cochez la proposition qui renvoie aux points en commun entre FOS et FS

- Les deux proposent un enseignement intensif guidé par un objectif spécifique
- Les deux proposent un enseignement extensif dont l'objectif est précis
- La motivation de l'apprenant est plus grande en situation FOS qu'en FS
- La motivation de l'apprenant est identique en situation FOS et FS

- Plusieurs réponses sont possibles

- 4- L'inscription à des cours de français médical au sein de l'institut français pour découvrir le programme proposé renvoie à une démarche :
- Français sur objectif spécifique
 - Français de spécialité
 - Français langue étrangère
 - Aucune de ces propositions
- 5- Cochez la proposition qui vous paraît la plus proche d'un programme d'enseignement FOS
- Programme qui est tiré d'un manuel de français spécialisé
 - Programme fabriqué à partir de la demande des apprenants et donc en théorie unique
 - Programme imposé par une institution qui suit la logique d'un curriculum national
 - Le programme se construit au fur et à mesure, aucun plan n'est établi au préalable
- 6- L'apprenant est guidé par l'urgence qu'induit un objectif comme l'apprentissage d'un français pour réaliser une mission en entreprise. Cette situation correspond à un apprentissage :
- Français de spécialité
 - Français sur objectif spécifique
 - Français langue étrangère
 - Aucune de ces propositions
- 7- Selon vous quel profil renvoie à un apprenant FOS ?
- Un apprenant motivé par un intérêt occasionnel voire une curiosité pour une spécialité
 - Un apprenant motivé pour une spécialité par un intérêt professionnel dans le cadre de la réalisation d'une mission
 - Un apprenant captif qui suit des cours imposées sans initiative de sa part
 - Aucune de ces propositions
- 8- En FOS, la connaissance préalable du public d'apprenant n'est pas nécessaire tant que le domaine est axé sur une spécialité/ domaine précis
- | Pas du tout d'accord | Pas d'accord | D'accord | Tout à fait d'accord |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
- 9- Pour atteindre un objectif FOS, la compétence culturelle est moins recherchée au profit du lexique propre à une spécialité :
- | Pas du tout d'accord | Pas d'accord | D'accord | Tout à fait d'accord |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
- 10- En FOS plus qu'en FS, l'enseignant est tenu :
- Concevoir un programme à partir d'une demande faite des apprenants pour collecter des documents authentiques

- Suivre un programme tiré d'un manuel de français spécialisé et utiliser les textes et activités proposées
- Anticiper et offrir un programme avant de connaître le public en se basant sur une demande d'apprentissage en vogue
- Aucune de ces propositions

11- Dans une situation d'enseignement/apprentissage du français, les activités en situation FOS sont similaires à celles proposées en FLE

- Pas du tout d'accord Pas d'accord D'accord Tout à fait d'accord
-

12- Les activités proposées lors d'enseignement/ apprentissage du FOS s'inscrivent majoritairement dans la lignée de l'approche :

- Traditionnelle
- Communicative
- Actionnelle
- Aucune proposition

5.3 Terrain : Pour mener à bien cette enquête, nous avons fait le choix de nous orienter vers des écoles privées qui proposent un enseignement du français. Ce qui a motivé ce choix c'est la facilité d'accès, la disponibilité des enseignants mais surtout parce que les écoles proposent différents mode d'enseignement du français (FOS, FLE, FS) à l'inverse des écoles publiques par exemple. C'est ainsi plus pertinent par rapport à notre problématique.

5.4 Echantillon : le questionnaire a été donné à 40 enseignants de français choisis dans 6 écoles privées. Notre choix s'est orientés vers eux car ils sont souvent amenés à faire un enseignement FOS ou FS à l'inverse des universités qui proposent davantage du français sur objectif universitaire. C'est ainsi plus pertinent par rapport à notre problématique

Ecoles de langue sélectionnées :

Advanced, Metro languages Oran, Syllabus Learning Center, B.C.W Enseignement des langues étrangères, Sibawaih école de langues, Andaloussia.

5.5 Analyse : dans un souci de clarté, les chiffres des résultats obtenus sont arrondis.

Question	Objectif	Résultat	Interprétation
	Cette question a pour objectif de voir si les enseignants font la différence entre FOS et FLE	Pas du tout d'accord 32% Pas d'accord 47 % D'accord 13 % Tout à fait d'accord 8 %	A travers ces résultats, on déduit que presque la moitié des enseignants arrivent à faire la distinction entre FOS et FLE, ce qui suppose la capacité de faire la distinction entre un enseignement général et un autre plus spécifique.
2	L'idée est de déterminer si	Pas du tout d'accord 22%	La disparité des résultats obtenus dénote du manque

	<p>l'échantillon arrivent à différencier entre FS et FS au niveau l'élaboration d'un programme. Cette question est sciemment explicite et générale car elle introduit d'autres qui seront plus précises.</p>	<p>Pas d'accord 26 % D'accord 39 % Tout à fait d'accord 13 %</p>	<p>d'unanimité. En effet, pour près de 40 % de nos questionnés, il y a une similitude entre l'élaboration d'un programme FOS et FS, ce qui n'est pas le cas. Mais il est intéressant de voir qu'en additionnant les participants qui sont contre ce postulat (« pas du tout d'accord » et « pas d'accord ») on déduit que 48 % d'entre eux estiment que la différence entre FS et FOS existe. Ces résultats montre le manque de clarté qui entre ces deux notions</p>
3	<p>Dans ce cas, l'objectif est de repérer les points en communs entre FOS et FS</p>	<p>Première proposition 41 % Deuxième proposition 17 % Troisième proposition 08 % Quatrième proposition 34 %</p>	<p>La spécificité de l'objectif et la durée de l'enseignement (intensif) sont les points en communs entre FOS et FS. Les résultats des deux propositions montrent que les participants à cette enquête arrivent à identifier cette similitude. Néanmoins la seconde partie des résultats souligne la méconnaissance de la motivation des apprenants FOS qui le sont plus que leurs homologues en FO ou FLE. En effet, 34% des questionnés estiment que la motivation est identique en FOS et FS, ce qui n'est pas le cas.</p>
4	<p>Cette question propose une situation d'enseignement FS et vise à déterminer si les enseignants sont aptes à le distinguer du FOS et à moindre</p>	<p>Première proposition 47 % Deuxième proposition 38 % Troisième proposition 11 % Quatrième proposition 04%</p>	<p>Cette question est dans la continuité de la première en se voulant plus précise. Les résultats obtenus sont intéressants car pour 47 % des personnes interrogées estiment que l'enseignement du français médical au sein des institut français relève du FOS, ce qui n'est pas le cas</p>

	égard le FLE		car il est question ici d'une logique d'offre induite par une démarche FS
5	Cette question est une transition. Elle vise en effet à introduire les étapes d'élaboration d'un programme FOS et de déterminer si l'échantillon d'enseignants arrive à les repérer	Première proposition 39 % Deuxième proposition 35% Troisième proposition 9 % Quatrième proposition 17%	Cette question est la définition d'un programme FOS qui est en théorie sur mesure. Les réponses des questionnés attestent qu'à 39 %, ils rapprochent le FOS eu FOS concernant l'élaboration d'un programme. Ces résultats sont néanmoins à nuancer car 35 % des participants arrivent à faire la distinction nécessaire
6	La tournure de cette question met l'accent sur la première étape d'élaboration d'un programme FOS celle de l'identification de la demande	Première proposition 29 % Deuxième proposition 67 % Troisième proposition 03 % Quatrième proposition 01%	La première étape d'élaboration d'un programme FOS est l'identification de la demande qui stipule de déterminer si l'objectif est clairement identifié et s'il est urgent de l'atteindre. 67 % des enseignants interrogés arrivent à identifier cette étape.
7	La septième question réfère à l'analyse des besoins (la deuxième étape de l'élaboration d'un programme FOS)	Première proposition 29 % Deuxième proposition 64 % Troisième proposition 06 % Quatrième proposition 01%	La deuxième étape dans un programme FOS est l'analyse des besoins des apprenants, concrètement l'objectif à atteindre doit être spécifique en visant une situation précise. Dans ce cas les enseignants interrogés arrivent à repérer cette phase aisément
8	La huitième question est dans la continuité de la précédente. Elle souligne l'importance de connaître le public d'apprenant car la	Pas du tout d'accord 27% Pas d'accord 31% D'accord 28 % Tout à fait d'accord 14 %	Dans la continuité de la précédente question, il faut déterminer le profil de l'apprenant en plus du domaine de spécialité qui à lui seul ne suffit pas. Dans ce cas, les questionnés arrivent à cerner l'importance de

	connaissance du domaine de spécialité ne suffit pas.		l'étude du profil des apprenant à 31%, néanmoins la proximité entre les résultats obtenus fait qu'ils sont peu concluant
9	Toujours dans le cadre de l'analyse des besoins. La place de la compétence culturelle dans le cas du FOS est à préciser.	<p>Pas du tout d'accord 29%</p> <p>Pas d'accord 37 %</p> <p>D'accord 21%</p> <p>Tout à fait d'accord 13 %</p>	La compétence culturelle est un élément important à identifier dès l'étape de l'analyse des besoins. A partir des résultats obtenus, il ressort que 37 % des enseignants interrogés sont conscient que la dimension culturelle en situation FOS est importante.
10	Dans ce cas, il est implicitement question de la collecte de données qui doit se faire à partir de la demande des apprenants et non indépendamment d'eux.	<p>Première proposition 35 %</p> <p>Deuxième proposition 43 %</p> <p>Troisième proposition 17 %</p> <p>Quatrième proposition 05%</p>	La troisième étape dans la construction d'un programme FOS est la collecte de données et elle est liée à la demande formulée par les apprenants. A partir des résultats obtenus, il ressort que les enseignants n'arrivent pas à identifier cette troisième étape. En effet, 43 % d'entre eux assimilent la collecte de données à un simple manuel de français spécialisé qui renvoie plus à du FS que du FOS. 35 % des participants mesurent l'importance de collecter des documents dits authentiques s'inscrivant ainsi dans la lignée du FOS
11	Les deux dernières questions font références à la dernière étape d'élaboration	<p>Pas du tout d'accord 13%</p> <p>Pas d'accord 15 %</p> <p>D'accord 49 %</p> <p>Tout à fait d'accord 23 %</p>	On déduit à partir des résultats obtenus que les enseignants sont à 49 % conscient que les activités FOS et FS sont similaires, ce qui est correcte.
12	d'un programme FOS, à savoir l'analyse des données et particulièrement	<p>Première proposition 06 %</p> <p>Deuxième proposition 44 %</p> <p>Troisième proposition 47 %</p>	Les activités en FOS s'inscrivent dans une approche actionnelle même si la communicative est présente. 47% des

	l'élaboration des activités	Quatrième proposition 03%	enseignants arrivent à identifier cette subtilité néanmoins les résultats sont trop proche (44% pensent que la communicative est dominante) pour tirer une conclusion.
--	-----------------------------	---------------------------	--

6. Conclusion :

A partir des résultats obtenus, on peut déduire que la distinction entre FOS et FS n'est pas toujours claire dans l'esprit des enseignants interrogés. Concernant les étapes d'élaboration d'un programme FOS, ils sont dans la majorité bien identifiés à l'exception de la collecte de données. A partir de ces conclusions, on comprend l'importance d'interroger le FOS à la lumière du FS dans le cadre de notre thèse qu'est le « le français en contexte : pour une didactique du FOS »

Bibliographie

Fatima Chnane-Davin et Jean-Pierre Cuq, 2009, « FOS – FLS : des relations en trompe l'œil ? », Français d'aujourd'hui, page 73 à 86

Jean-Marc MANGIANTE, 2006, « français de spécialité ou français sur objectif spécifique : deux démarches didactiques distinctes » Linguistique plurielle

Jean-Pierre Cuq, Le Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE International, 2003.

Jean-Jacques Richer, 2008, « Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? », Synergies Chine n° 3.

Jean-Marc Mangiante et Chantalle Parpette, « Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette FLE », nouvelle collection, Paris, 2004

Yang Yanru, 2008, « Le français sur objectifs spécifiques en questions » Synergies Chine n° 3.